



TREND

DISPOSITIF FRANÇAIS D'OBSERVATION EN CONTINU DES TENDANCES RÉCENTES DES DROGUES

Les directives des pouvoirs publics

« Dans un domaine aussi mouvant que celui de la lutte contre la drogue et la toxicomanie, il est nécessaire de disposer d'outils de connaissances qui permettent d'observer, en temps réel, l'évolution des modes et des contextes de consommation afin d'adapter régulièrement les politiques publiques »¹.

TREND signifie Tendances récentes et nouvelles drogues ; SINTES, composante du dispositif TREND, Système d'identification national des toxiques et substances (banque de données sur les drogues de synthèse).

Le projet TREND s'inscrit dans les nouvelles dispositions adoptées par les pouvoirs publics en matière d'usage de drogues et formalisées dans le plan triennal (1999-2001) de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances. Dans un souci de complémentarité avec les dispositifs existants à l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) dans le domaine des indicateurs et des enquêtes en population générale et avec les CEIP (Centre d'évaluation et d'information sur les pharmacodépendances), TREND a pour mission d'élaborer un système d'observation plus réactif et susceptible de détecter les nouvelles tendances en matière d'usage de produits psychoactifs.

Objectifs

- « **Détecter** les phénomènes émergents ;
- « **Comprendre** les contextes, les modalités d'usage et les implications diverses de la consommation des substances ;
- « **Suivre dans le temps les évolutions** de la consommation pour en dégager les tendances »².

Caractéristiques

- Analyser les produits (drogues de synthèse) ;
- observer en continu les tendances récentes en matière d'usage de produits psychoactifs ;
- synthétiser, valoriser et diffuser l'information et les analyses produites.

1) UNE MÉTHODE DE RECUEIL DE DONNÉES ESSENTIELLEMENT QUALITATIVE

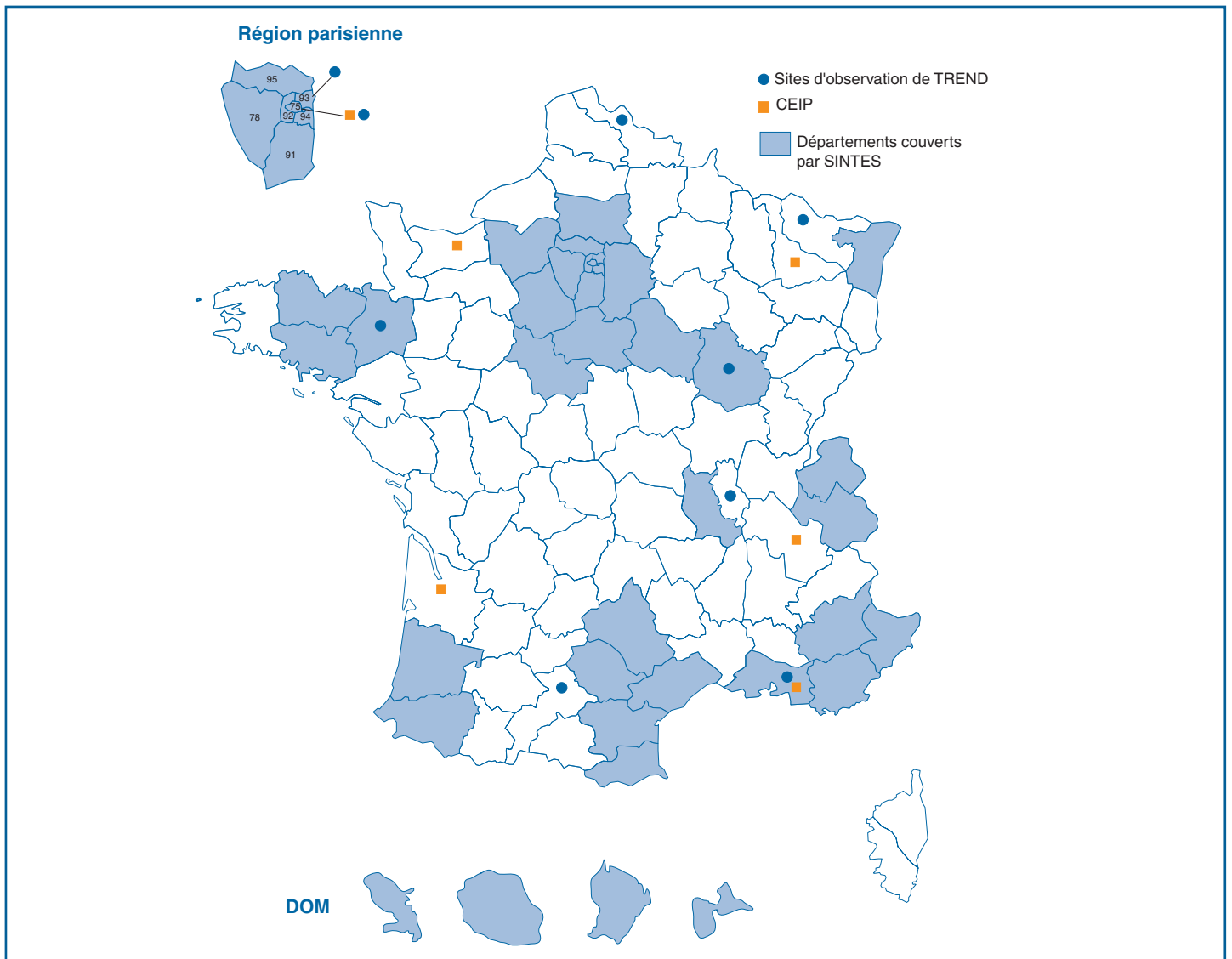
La méthode de recueil (observations, entretiens et notes de synthèse) et d'analyse qualitative s'avère la plus adaptée en termes de rapidité de détection des tendances émergentes. Celle-ci favorise la collecte d'informations permettant d'identifier l'émergence d'un phénomène, de le comprendre et de le restituer dans son contexte. Enfin, une souplesse du processus de recueil de ces données peut éviter la lassitude d'observateurs participant à un dispositif pérenne.

2) UN DISPOSITIF EN RÉSEAU DISPOSANT D'UNE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE NATIONALE

Le dispositif est en réseau, de type coopératif, rassemblant plus de 150 partenaires, ce qui constitue une de ses spécificités. TREND regroupe des enquêteurs ethnologues et chercheurs, des acteurs des structures de bas seuil, des associations d'autosupport, des médecins généralistes faisant partie des réseaux « toxicomanie », des personnels de services d'urgence hospitaliers et des ethnographes spécialistes des milieux festifs techno. Tous ces acteurs fournissent des informations de terrain.

¹ Extrait du *Plan triennal de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances*, 1999-2000-2001, juin 1999. Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT).

² Rapport Trend, mars 2000.



TREND s’appuie sur un réseau d’observateurs sentinelles répartis sur dix sites en France métropolitaine et quatre sites dans les départements d’outre-mer. Ils travaillent sur deux champs d’observation :

- l’espace urbain regroupant les 14 sites retenus dont la caractéristique est une localisation dans des zones urbanisées ou fortement urbanisées ;
- l’espace festif qui n’intègre pour le moment que les lieux où est diffusé un certain style de musique dite techno ainsi que les établissements de nuit.

Un examen des procédures relatives aux interpellations pour usage et/ou trafic de drogues centralisées à l’OCRTIS (Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants) permet de recueillir des données relatives aux contextes et aux modalités d’usage des substances.

Les CEIP (voir encadré) apportent une contribution propre au dispositif TREND couplée à une mission spécifique d’évaluation du potentiel d’abus et de dépendance des substances psychoactives, médicamenteuses ou non.

Enfin, s’ajoutent les données issues du système SIAMOIS (Système d’information sur l’accessibilité au matériel officinal d’injection et de substitution) de l’Institut de veille sanitaire (IVS) qui collige les données relatives à la vente de seringues et de traitement

de substitution. Des partenariats nouveaux sont en cours, avec la Caisse nationale d’assurance maladie (CNAM) par exemple.

SINTES est une banque de données. Elle contient la description physique et chimique des échantillons de substances de synthèse. Ceux-ci proviennent d’une part des collectes réalisées dans divers milieux (festifs, soirées privées, établissements de nuit) par des acteurs de prévention ou de soins et d’autre part des saisies effectuées par les services répressifs. Ces échantillons sont analysés par les laboratoires de police, des douanes, de gendarmerie ou hospitaliers spécialisés en toxicologie.

Les partenaires proches des usagers par leur rôle d’acteurs de soin et de prévention recueillent également des données tant épidémiologiques sur les contextes de consommation que sur leur profil.

3) DES RÉSULTATS TANT SUR LES CONTEXTES DE CONSOMMATION QUE SUR LES PRODUITS

TREND collecte des données et dégage des tendances selon trois axes :

- nature, composition, disponibilité, accessibilité, qualité, prix des substances psychoactives consommées ;

- profils d'usagers et pratiques de consommation des usagers ;

- caractéristiques des petits trafiquants et évolution des petits trafics.

SINTES produit deux types de données :

- résultats d'analyses physico-chimiques des échantillons et de leurs effets. Ils sont produits par les deux laboratoires hospitaliers publics. Ces analyses pharmacologiques déterminent tant la composition des produits collectés que leur teneur en composants divers ;

- informations relatives aux contextes dans lesquels les échantillons ont été collectés : type d'événement, profil des consommateurs, etc.

Ce dernier point constitue le caractère original de SINTES.

Entre 1999 et 2000, environ 600 échantillons ont été collectés sur 1/3 du territoire français, auxquels vient s'ajouter un millier d'échantillons accumulés depuis 1994, provenant des services de douane et de police.

Enfin, le CEIP expertise aussi les risques sanitaires liés à la consommation de ces produits.

4) UNE DIFFUSION DIVERSIFIÉE DE L'INFORMATION

Une diffusion de l'information complète ce dispositif. Elle vise à favoriser sa circulation et son utilité opérationnelle. Les destinataires sont aussi bien les autorités publiques et les décideurs à tous les échelons, que les partenaires du dispositif. Cette diffusion s'effectue notamment par :

- diffusion sur support papier : un rapport et une synthèse (périodique *Tendances*) ;

Numéro	8940
Identité	2 0710 560 1 0 8 1 1
Région	RHONE-ALPES
Date	27/08/99
Aspect	comprimé sécable par demi
Couleur	rose
Tâches	tâches claires
Coloration	normale
Forme HAUT	1
Forme BAS	1
Masse	275,2
Diamètre	07,10
Épaisseur	5,60
Famille logo(s)	RR
Logo	Rolls Royce
Photo	

- campagne de communication en direction des médias, colloque, conférence et communiqué de presse, etc.) ;

- saisie des questionnaires et mise en ligne sur internet des informations produites permettant de disposer en temps réel des informations ;

- système rapide de transmission d'information (communication aux partenaires des résultats d'analyse dans un délai de 24 heures après leur réception) ;

- système d'alerte sur les produits dangereux : au cours de la journée par fax et par courrier électronique.

RECUEIL D'INFORMATIONS SINTES

Recueil d'informations sur le terrain

1. Organisme de collecte : [MDM]

2. Echantillon n° : [0][0][0] [] [] [] (Remplir obligatoirement les trois dernières cases)
A [] et/ou B []

3. Date d'acquisition de l'échantillon :
Mois : [sélectionner]
Année : [sélectionner]

4. Région de prélèvement : [sélectionner]

5. Nombre d'exemplaires recueillis : [sélectionner]

6. Prix de vente à l'utilisateur pour une unité (en francs français) : [0] FF

7. Logo / motif apparent (décrire en clair) : []

5) DES PROCÉDURES D'ÉVALUATION POUR PERFECTIONNER TREND

Des procédures d'évaluation ont été élaborées afin d'atteindre une pratique s'approchant progressivement d'une démarche scientifique. Celles-ci permettent l'identification des limites, des contraintes et des avancées

réalisées en vue d'élaborer les rectifications et de proposer de nouveaux axes de travail.

Des évolutions notables sont d'ores et déjà acquises pour l'année 2000-2001. Ainsi, le dispositif intègre désormais de nouveaux sites avec les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La

Réunion), de nouveaux espaces (rural) et de nouveaux champs d'investigation tel que l'espace festif rock, ainsi que des investigations dans des populations cachées (encore non repérées par les dispositifs existants). Cette montée en puissance devrait permettre de couvrir plus largement des zones encore inexplorées en matière d'usage de substances psychoactives ■

LES CENTRES D'ÉVALUATION ET D'INFORMATION SUR LA PHARMACODÉPENDANCE (CEIP)

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) coordonne les 6 centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (CEIP), implantés dans 6 grandes villes différentes et assistés par des centres correspondants.

MISSIONS

Ils recueillent et évaluent les données cliniques sur la pharmacodépendance comme sur l'abus de substances psychoactives. Ils évaluent le risque pour la santé publique, conduisent des recherches, contribuent à l'information dans leurs domaines de compétence et ont une mission d'expertise, de conseil. Ils réalisent les tra-

vaux et enquêtes demandés par l'Afssaps.

MOYENS

- Recueil, évaluation des notifications spontanées et des questions relatives à un abus ou une pharmacodépendance : NotS (Notification spontanée), dont l'objectif est de détecter des signaux émergents (ex : alerte sur les cas nouveaux dans la base, analyse de tendances, etc.).
- Identification des médicaments détournés de leur utilisation thérapeutique, grâce au signalement des ordonnances suspectes par un réseau sentinelle de pharmaciens d'officine. C'est le système O.S.I.A.P. (Ordonnances suspectes, indicateur d'abus possible).

- Recueil systématisé des cas de dépendance au cours d'entretiens avec des patients hospitalisés ou en ambulatoire, à l'aide de questionnaires standard anonymes : OPPIDUM (Observation des produits psychotropes illicites ou détournés de leur utilisation médicale).
- Identification des causes de décès en relation avec l'usage abusif de substances ou avec une pharmacodépendance : DRAMES (Décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances).
- Constitution d'une échantillonnage et activité analytique. Les Centres peuvent ainsi répondre aux problèmes croissants posés par les dosages analytiques de produits psychoactifs, médicamenteux ou non.

Observatoire français des drogues et des toxicomanies
105, rue La Fayette, 75010, Paris
Tél : 01 53 20 16 16
Fax : 01 53 20 16 00
Courrier électronique : ofdt@ofdt.fr

Rédaction : OFDT
Maquette : Frédérique Million
19 septembre 2000 - Imprimerie Y.Masson - Paris